

PARCOURS INDIVIDUALISES DES ELEVES DE 4^{ème}

Renseignements utiles

Académie de Nantes

Collège Jules Ferry
8, rue Jules Renard
B.P.128
53103 MAYENNE

Tél 02 43 30 19 30

Fax 02 43 30 19 31

Mèl CE.0530078x@ac-nantes.fr

Coordonnées d'une personne contact : Michel PENEAU, principal-adjoint

Classe(s) concernée(s) : 4^{ème}

Discipline(s) concernée(s) : Toutes

Date de l'écrit : janvier 2004

Axe académique : Valoriser la voie professionnelle ; répondre à des situations individuelles ; l'alternance en 4^{ème}

Résumé

Que ce soit en entreprise ou en lycée professionnel, l'alternance en 4^{ème} vise à mieux faire connaître à l'élève les différents champs professionnels pour mieux définir son projet d'orientation. L'élève est accompagné d'un tuteur qui peut suivre son évolution par un cahier de bord personnalisé. Evaluer cette expérience demande de réfléchir à de nouvelles modalités de prise en compte des compétences acquises.

Mots-clés

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Lycée professionnel	Alternance Stages Tutorat	Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Orientation	Indifférent Enseignement professionnel

PARCOURS INDIVIDUALISES DES ELEVES DE 4^{ème}

1 - Alternance collège/entreprise

⇒ Cadre du projet

En 2003-2004, sept élèves de 4^{ème} bénéficient de cette alternance. Leur projet d'orientation est d'obtenir un contrat d'apprentissage dès qu'ils auront atteint l'âge requis.

Par convention, ils sont en entreprise le mercredi après-midi, le jeudi et le vendredi. Le lundi, le mardi et le mercredi matin, ils sont au collège et suivent un emploi du temps aménagé (voir annexe).

Cet emploi du temps comprend :

- Des disciplines classiques (français, maths, anglais, informatique) enseignées dans l'objectif de stabiliser les fondamentaux de 6^{ème} et 5^{ème} et de préparer les connaissances de base pour un CAP.
- Des disciplines telles que Vie Sociale et Professionnelles et Techniques de Recherche de Stages.
- En Technologie et en EPS, les élèves sont intégrés dans d'autres classes, en surnombre, avec l'accord des enseignants.

Ces enseignements sont assurés par des professeurs dans le cadre de leur horaire normal (inclus dans la Dotation Globale Horaire), par une enseignante de la Mission Générale d'Insertion exerçant au CIPPA et par des assistants d'éducation ; tous dans le cadre de leur emploi du temps.

⇒ Suivi et évaluation

Cette année, nous avons jugé utile d'attribuer un tuteur à chaque élève. Ce professeur de l'établissement est chargé de la liaison collège/entreprise (un contact téléphonique par quinzaine, une visite bilan en fin de mois). Pour cela, un cahier de bord personnalisé a été élaboré.

Un bilan trimestriel est effectué au cours d'un conseil de classe regroupant l'équipe pédagogique, les tuteurs et les élèves. Les élèves ne sont pas notés mais appréciés en fonction de leur comportement face au travail et leur investissement en entreprise.

⇒ Axe de progrès

Face à des notions accessibles, ces élèves retrouvent un intérêt pour les apprentissages. Malheureusement cette période s'est révélée bien courte. Les habitudes de non-travail, l'absence de concentration sont vite revenues au premier plan.

Des pistes sont à explorer :

- valoriser l'engagement en entreprise
- faire le lien entre les notions abordées au collège et leur réinvestissement en milieu professionnel

Pour cela, un indispensable travail de réflexion sur le socle des connaissances fondamentales nécessaire à tout collégien devra être conduit.

2 - Alternance collège/lycée professionnel

Trois élèves de 4^{ème} bénéficient de cette alternance. Une convention signée entre le collège et le lycée professionnel Léonard de Vinci de Mayenne leur permet de découvrir différents champs tous les mardis du 25 novembre au 30 mars 2004.

Les autres jours, ces élèves restent dans le groupe-classe d'origine. Ils sont dispensés de LV2 pour rattraper les cours manqués.

Cette opération est menée conjointement avec un autre collège (Léo Ferré d'Ambrières). Le groupe accueilli accueille 8 élèves en tout. L'objectif de ces élèves est d'entrer en 3PVP en septembre 2004 dans le lycée d'accueil.

⇒ Suivi et évaluation

Chaque élève est suivi par un tuteur (enseignant de la classe d'origine) qui est chargé de la liaison collège/LP. Pour cela, un cahier de bord personnalisé a été élaboré. De plus, le professeur-relais, chargé de la liaison école/entreprise, assure le suivi global de l'opération.

Annexe

EMPLOI DU TEMPS - PARCOURS INDIVIDUALISES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h 8h55				STAGE	STAGE
8h55 9h50	Français	Mathématiques	Anglais		
10h05 11h	Techniques De Recherches de stages	Vie sociale et professionnelle	EPS		
11h 11h55	Mathématiques	Français			
11h55 13h25					
13h25 14h20	Technologie	Informatique	STAGE	STAGE	STAGE
14h20 15h15					
15h30 16h25					